



**INVITATION PROVINCIALE
P1 ET P2**



**Piscine du Cégep Saint-Jérôme
23 et 24 JANVIER 2010**

LIEU DE LA RENCONTRE :

Piscine du CAPS / CÉGEP de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme

INSTALLATION :

- Bassin de 25 mètres, 6 couloirs
- Câbles anti-vagues
- Gradins pour 120 spectateurs
- Utilisation du logiciel Splash
- Chronométrage manuel

SANCTION :

Cette rencontre est sanctionnée par la FNQ, sanction # 8272.

RÈGLEMENTS :

Les règlements de SNC édition révisée en janvier 2002 seront en vigueur. Les nageurs et entraîneurs devront respecter les règlements de sécurité de la FNQ.

IMPORTANT : Aucun départ plongé du bord de la piscine ou des plots de départ ne devra être effectué pendant la période d'échauffement, sauf durant les périodes allouées à cet effet. Un maximum de 15 nageurs par couloir sera permis pendant la période d'échauffement. La procédure d'échauffement de SNC sera en vigueur. Pendant les périodes d'échauffement, aucun athlète n'aura le droit d'entrer dans la piscine en plongeant. L'entrée doit se faire «les pieds en premier dans l'eau».

AUCUN SAUT

EXCEPTIONS

Les plongeurs seront permis dans vos couloirs respectifs dans les 5 dernières minutes de votre période d'échauffement.

Un athlète fautif sera pénalisé : il ne pourra participer à sa première épreuve de la journée ou des finales. Le règlement SW 2.1.6. sera en vigueur.

RESPONSABLES DE LA RENCONTRE :

Directeur de rencontre : André Despatie
Tél. : 450 563-3722
despatie_mccann@sympatico.ca

Responsable des officiels : André Despatie
Tél. : 450 563-3722
Despatie_mccann@sympatico.ca

ADMISSIBILITÉ:

Pour être admissibles à ces rencontres, les nageurs nés en 1998-1997 et 1996-1995 doivent avoir réalisé les temps de qualification du réseau Invitation Provincial 1 et 2 pour une épreuve de quatre nages (100, 200 ou 400) et une épreuve de libre (200 ou 400) lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec pendant la saison 2008-2009 ou celle en cours (voir Temps de qualification Invitations Provincial 1 et 2 à la page 6 du cahier de compétition). Pour être admissible à ces rencontres, le nageur né en 1994 et avant doit avoir réalisé un minimum d'un temps de qualification du réseau Invitation Provincial 1 et 2 pour une épreuve individuelle lors d'une rencontre sanctionnée par la Fédération de natation du Québec pendant la saison 2008-2009 ou celle en cours. Il pourra alors s'inscrire à un nombre d'épreuves additionnelles selon les temps de qualification atteints. Les épreuves additionnelles doivent être inscrites au temps réel réalisé ou sans temps (NT) (voir page 35 du cahier de compétition).

Catégories d'année

La catégorie d'année du nageur sera déterminée par son année de naissance :

- Filles et garçons nés en 1998 et 1997
- Filles et garçons nés en 1996 et 1995
- Filles et garçons nés en 1994 et avant

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR PARTICIPANT ET INSCRIPTION

En réussissant les temps de qualification selon sa catégorie d'âge, un nageur aura droit à un maximum de 6 épreuves individuelles pour le week-end (3 maximum par session), excluant les relais. Les règles prévues au cahier de compétition (page 35) seront appliquées. Prenez note que nous limiterons le nombre de nageurs aux épreuves de 400 libre, 800 libre et 1500 libre.

Inscription aux épreuves de relais : Tous les nageurs inscrits peuvent participer aux relais. **Les nageurs sont limités à une épreuve de relais par session.** Chaque club peut inscrire deux équipes par épreuve de relais par catégorie d'âge. Les relais sont nagés mixtes avec un ratio de 2 garçons et 2 filles. Les noms et l'ordre des nageurs de relais pourront être modifiés jusqu'à 30 minutes avant le début des relais (SNC 3.2, paragraphe c). L'heure exacte de la fin de la période de modifications sera inscrite dans le bulletin technique et/ou communiquée par l'annonceur sur la piscine (CSW 10.12.1).

Restriction d'épreuve :

Les nageurs de la catégorie d'année 1998-1997 peuvent participer à l'épreuve du 200 m papillon, 800 m libre, 1500 m libre s'ils ont réalisé les standards d'admissibilité Provincial 2 au 200 m QNI ou 400 m QNI et au 200 m libre ou 400 m libre. Les nageurs de la catégorie d'année 1996-1995 peuvent participer aux épreuves du 800 m libre, 1500 m libre, 200 m papillon et 400 m QNI s'ils ont réalisé au minimum les standards d'admissibilité Provincial 1 dans une épreuve de QNI et de libre. Pour les nageurs de la catégorie d'année 1994-1993, 1992 et avant, ils doivent avoir réalisé un standard d'admissibilité Provincial 1 dans une épreuve individuelle pour pouvoir nager les épreuves du 800 m libre, 1500 m libre, 200 m papillon et 400 m QNI comme épreuve additionnelle.

RÉSULTATS:

Les résultats seront compilés selon un classement individuel par catégorie d'âge et un cumulatif par équipe. Le pointage sera déterminé comme suit : 7-5-4-3-2-1 pour toutes les épreuves individuelles et relais. Les résultats seront disponibles sur notre site Internet www.natationneptune.com.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :

Le port du casque de bain est recommandé. Toutes les épreuves seront nagées SENIOR et par sexe. Prenez note que des épreuves pour nageurs développement précéderont des épreuves P1-P2. Notez que toutes les épreuves sont nagées en finale par le temps.

FORFAITS :

Les forfaits devront être soumis dans les meilleurs délais au commis de course pour permettre la préparation d'un programme avec attribution de couloirs ou au plus tard 30 minutes avant le début de chaque session préliminaire. Modalités : Utiliser la liste des numéros séquentiels. Un "X" sur le numéro séquentiel indique un forfait complet et pour enlever une ou des nages, vous encerclez la nage en question, pour le nageur visé.

FRAIS DE PARTICIPATION :

- Les frais fixes de participation (FNQ) sont de 4 \$ par nageur.
- Les frais d'inscription sont de 5,50 \$ par épreuve individuelle.
- Les frais d'inscriptions pour les épreuves de relais sont de 8\$.
- Les frais de participation ne sont pas remboursables.

INSCRIPTIONS :

Le fichier des épreuves Team Manager sera disponible sur le site www.swimmeet.ca. Toutes les inscriptions du club devront être déposées sur le même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite des inscriptions, soit le 15 janvier 2010.

Le paiement des frais d'inscriptions doit être fait par chèque (à l'ordre de CNSJ) ou argent comptant et remis avant le début de la rencontre au commis de course. PAS DE PAIEMENT=PAS DE PARTICIPATION.

OFFICIELS :

Tous les officiels disponibles seront bien accueillis. **Nous demandons la collaboration de tous les clubs afin de fournir des officiels pour cette rencontre.** Un formulaire est joint à cette invitation. SVP le compléter et le retourner avant le 15 janvier 2010.

RÉUNION DES ENTRAÎNEURS :

Il y aura une réunion des entraîneurs avec le juge-arbitre et le directeur de rencontre le samedi 23 janvier à 8h45 sur le bord de la piscine avant le début de la session.

TROUSSE D'ACCUEIL :

Le comité organisateur enverra le bulletin technique et les procédures d'échauffement quelques jours précédant le championnat. Également, à votre arrivée à la piscine, nous remettrons à un représentant de chaque club une trousse d'accueil qui comprendra le bulletin technique de la compétition, le programme, les procédures d'échauffement et des informations sur les services de restauration.

HÉBERGEMENT :

Le club natation Neptune informera les clubs des hôtels disponibles pour la nuit du 23 janvier dans les environs. Visitez notre site Internet à compter de décembre à ce sujet : www.natationneptune.com.

INDICATIONS ROUTIÈRES :

- Autoroute 15, sortie 43, direction Centre-Ville
- Emprunter la rue De Martigny Est jusqu'à la rue Labelle (après le Pacini)
- Tourner à droite sur Labelle, pour 500 mètres
- Tourner à gauche sur la rue du Palais
- Après les Feux de circulation (rue St-Georges) vous pourrez accéder au stationnement du centre sportif CAPS (piscine et centre de conditionnement physique).
- Notez que des frais de stationnement sont exigés dans le stationnement du Cégep. Il y a des zones de stationnement avec parcomètres dans les rues avoisinantes.

PROGRAMME DES ÉPREUVES
INVITATION PROVINCIALE P1-P2

SAMEDI 23 JANVIER (Finales par le temps)

ÉCHAUFFEMENT DE 8H00 À 8H50. DÉBUT : 9H00

1	200 QNI	2
5	100 LIBRE	6
9	200 LIBRE	10
13	100 BRASSE	14
17	200 BRASSE	18
21	100 PAPILLON	22
23	200 PAPILLON	24
27	800 libre *(max. 2 séries filles et nagé en alternance avec le 400 libre garçon)	
	400 libre ** (max. 3 séries garçons)	28
31	100 DOS	32
35	200 DOS	36
37	400 QNI	38
40	RELAIS 4 X 50 QN MIXTE	

Restriction : Les nageurs de niveau Provincial 1 et Provincial 2 nés en 1995 et après n'ont pas accès aux épreuves 100 libre, 100 brasse, 100 papillon et 100 dos.

* Le 1 500 libre garçon sera nagé le dimanche.

* * Le 400 libre filles sera nagé le dimanche.

DIMANCHE 24 JANVIER (Finales par le temps)

ÉCHAUFFEMENT : 8h15 à 9H05. DÉBUT : 9h15

42	RELAIS 4 X 50 LIBRE MIXTE	
47	50 LIBRE	48
51	50 BRASSE	52
53	400 LIBRE * (max. 3 séries filles)	
	1 500 LIBRE (max 2 séries garçons)	54
57	50 PAPILLON	58
61	50 DOS	62
65	100 QNI	66

ATTENTION, PRÉVOIR QUE DES ÉPREUVES POUR NAGEURS DÉVELOPPEMENT ALTERNENT AVEC DES ÉPREUVES P1-P2.

* Le 400 libre filles sera nagé en alternance avec le 1 500 libre garçons.

OFFICIELS DISPONIBLES

23-24 janvier 2010

Piscine du CAPS / CÉGEP Saint-Jérôme

Nom du club : _____

Nom du responsable des officiels : _____

SVP compléter le tableau suivant :

No officiel	Nom - Prénom	Niveau	Fonction désirée	Disponibilité (Session 1-2)

Organisation des sessions :

Session 1= samedi matin (8h-13h), session 2 = dimanche matin (8h00-13h).

**SVP retourner le tableau à André Despatie à l'adresse courriel despatie_mccann@sympatico.ca
avant le 15 janvier 2010 - Merci !**